

EXTRAIT du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue par téléconférence, le 6 octobre 2021 - Un quorum présent.

3.11 COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES, GÉNIE ET ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 SEPTEMBRE 2021

3.11.2 RECONNAISSANCE DES TRAVAUX PUBLICS À TITRE DE PREMIERS INTERVENANTS (VS-CTPIGEM-2021-17)

VS-CE-2021-822

CONSIDÉRANT que les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs ;

CONSIDÉRANT que les équipes des travaux publics constituent une portion majeure des budgets des villes, qu'elles sont menées de main de maître par des gestionnaires aguerris qui doivent pouvoir composer avec des enjeux environnementaux, techniques, humains, budgétaires, et ce, dans un contexte clients-citoyens, et qu'une reconnaissance permettrait à ces gestionnaires d'exception d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de porter leur voix sur les dossiers qui les touchent et les impactent ;

CONSIDÉRANT que les gestionnaires des travaux publics ressentent le besoin de standardiser et de normaliser certaines actions pour en assurer la qualité et la sécurité ;

CONSIDÉRANT que les différentes équipes en travaux publics font face à d'importants défis de changements et de gestion de la relève et qu'une reconnaissance du secteur permettrait de mieux connaître les différents corps de métiers qui les composent, et qu'en positionnant les travaux publics comme un secteur reconnu, il sera possible de former adéquatement les ressources, d'attirer une relève de choix et la garder motivée et fière.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE le Service des travaux publics de la Ville de Saguenay soit reconnu en tant que premiers intervenants ;

ET QUE la Ville de Saguenay appuie les démarches de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec effectuée par l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales.

Auop	otée à l'unanimité.

Je certifie sous mon serment d'office que l'extrait ci-haut est une vraie copie d'une résolution adoptée par le comité exécutif de la Ville de Saguenay à la séance extraordinaire du 6 octobre 2021.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce ^e jour du mois de 2021.

La greffière,

CD/vt CAROLINE DION